



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Maud TALLET, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

28 MARS 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE :	34
PRESENTS :	23
ABSENTS REPRESENTES :	10
VOTANTS :	33

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Julie GOBERT

Présents :

Mme Maud TALLET, Mme Corinne LEGROS-WATERSCHOOT, M. Michel BOUGLOUAN M. Guillaume CLIN, Mme Michèle HURTADO, M. Mohammed BOUSSIR, Mme Florence BRET-MEHINTO, M. Cyrille PARIGOT, Mme Marie SOUBIE-LLADO, Mme Nicole LAFFORGUE, M. Alain LECLERC, Mme Stéphanie METREAU, M. Johan CENAC, Mme Annabel BARREIRA, Mme Safia DAVID, M. Jeremy NARBONNE, M. Mathieu LOUIS, M. Ghassan NADER, M. Sébastien MAUMONT, Mme Julie GOBERT, M. Michel COLAS M. Jean-Paul STERZATI, Mme Valentine MASSOLIN

Absents, excusés et représentés :

M. Daniel GUILLAUME qui a donné pouvoir à Mme TALLET, M. Pascal BAILLY qui a donné pouvoir à Stéphanie METREAU, Mme Lucie KAZARIAN qui a donné pouvoir à Florence BRET-MEHINTO, M. HAMMOUDI Mourad qui a donné pouvojr à Sébastien MAUMONT, Mme Margaux HAPPEL qui a donné pouvoir à Safia DAVID, M. Foster ABU qui a donné pouvoir à Cyrille PARIGOT, Mme Isabelle SYORD qui a donné pouvoir à Mme Corinne LEGROS-WATERSCHOOT, M. Nathaniel GUEDZE qui a donné pouvoir à Valentine MASSOLIN, M. Thierry BABEC qui a donné pouvoir à Mme Julie GOBERT, Mme Marie PASCUAL DEOM qui a donné pouvoir à M. Michel BOUGLOUAN

Absents :

Mme Samia TABAÏ

028/ OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT SÉJOUR ENFANTS ET ADOLESCENTS – AIDE AUX VACANCES ENFANTS (A.V.E) AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les Caisses d'allocations familiales (C.A.F.) contribuent à soutenir le départ en vacances des enfants des familles allocataires par leur politique d'aide aux vacances ;

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, elles proposent une convention de partenariat séjours enfants et adolescents « Aide aux vacances enfants » (AVE) en direction des enfants et adolescents de 3 à 18 ans ;

CONSIDÉRANT que ladite convention a pour objet de régir les relations entre la C.A.F. de Seine-et-Marne et la ville de Champs-sur-Marne, organisatrice de séjours d'accueils avec hébergement organisés pendant les vacances scolaires dans le cadre l'aide aux vacances enfants.

VU l'avis favorable du Bureau municipal du 24 mars 2025,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, Corinne LEGROS-WATERSCHOOT, Maire-Adjointe délégué à la vie associative, l'animation et la jeunesse,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,**

APPROUVE la convention de partenariat avec la C.A.F. de Seine-et-Marne relative à l'aide aux vacances enfants (A.V.E.);

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie que le présent extrait conforme au
Registre des Délibérations, a été transmis au
représentant de l'Etat le 14/04/25
publié ou notifié le 15/04/25
et qu'il est donc exécutoire à compter de la
dernière date.



Le Maire,

Maud TALLET

Fait à Champs-sur-Marne, le 10 avril 2025



Le Maire,

Maud TALLET

Le présent acte administratif peut être contesté par voie de recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, et/ou de sa publication ou notification.